

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 17
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 29/08/2025
Date d'affichage : 04/09/2025

L'an **deux mil vingt cinq, le deux septembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Christian BEAUDOIN.

Étaient absents non excusés : M. Stéphane GAMBIER, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : M. Christian BEAUDOIN en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 16

Secrétaire : M. José VAREA NAVARRO.

OBJET : Réalisation d'un emprunt : travaux de réhabilitation des branchements en domaine privé

Monsieur le Maire expose au Conseil que suite à la délibération du 17 juin 2025 relative aux travaux de réhabilitation des branchements en domaine privé, nous avons reçu plusieurs offres de prêt.

1) Caisse d'Epargne

Montant du crédit : 300 000 €

Durée du crédit : 15 ans

Taux d'intérêt : 3.75 %

Echéances trimestrielles

Frais de dossier : 300,00 €

Remboursement du capital de façon progressive à échéances constantes avec possibilité de remboursement anticipé moyennant une indemnité.

Coût total du crédit 93 611,40 €

2) Crédit Agricole

Montant du crédit : 300 000 €

Durée du crédit : 15 ans

Taux d'intérêt : 3,49 %

Echéances trimestrielles

Frais de dossier : 300,00 €

Remboursement du capital de façon progressive à échéances constantes avec possibilité de remboursement anticipé moyennant une indemnité.

Coût total du crédit 86 622,80 €

3) La Banque Postale

Montant du crédit : 300 000 €

Durée du crédit : 15 ans

Taux d'intérêt : 3,67 %

Echéances trimestrielles

Commission : 0,10 % du montant de contrat de prêt soit 300,00 €

Remboursement du capital de façon progressive à échéances constantes avec possibilité de remboursement anticipé moyennant une indemnité.

Coût total du crédit 91 438,78 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2337-3,

VU le Budget Primitif 2025,

Considérant que par sa délibération du 17 juin 2025 le Conseil Municipal a approuvé le projet de réhabilitation des branchements en domaine privé.

Le coût de la maîtrise d'oeuvre étant de 190 140 euros toutes taxes comprises. Le coût total des travaux restant à définir.

Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de 300 000 euros.

Considérant que les Collectivités Locales et leurs Etablissements Publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Par 17 Voix Pour),

- De réaliser auprès du Crédit Agricole un emprunt de 300 000 euros amortissable en 15 ans au taux fixe de 3,49 % au moyen de 60 échéances (échéances trimestrielles).
- De s'engager à inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires pour assurer le paiement des échéances.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer au nom de la commune de THIBERVILLE le contrat relatif au présent emprunt.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 04/09/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
José VAREA NAVARRO.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

